

Conditions spécifiques* d'admission
au MASTER en SCIENCES DE GESTION (120 crédits)
applicables aux titulaires d'un diplôme universitaire hors gestion
de la FWB ou de la Communauté flamande

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Etre titulaire d'un **diplôme universitaire de premier cycle** (Bachelier de 180 crédits), reconnu de la FWB (anciennement Communauté française de Belgique) ou de la Communauté flamande, comprenant les 108 crédits suivants :

Gestion	27 crédits
Economie	18 crédits
Méthodes quantitatives	24 crédits
Sciences humaines et sociales (droit inclus)	24 crédits
Langues **	15 crédits

** Le déficit de crédits en langues peut être compensé par la preuve de la réussite d'un test d'anglais de niveau B2 du CECR - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (Common European Framework).

- **Maîtriser les langues** d'enseignement du programme.

REMARQUES :

- Les titulaires d'un diplôme de bachelier de l'UCL en sciences informatiques, en sciences humaines et sociales, en sociologie et anthropologie, en information et communication, en sciences politiques, ayant suivi la mineure préparatoire en sciences de gestion, ont accès au master moyennant l'ajout de maximum 15 crédits de prérequis à leur programme de master.
- Les titulaires d'un diplôme universitaire qui ne possèdent pas tous les prérequis exigés, devront compléter leur programme de master en y intégrant les prérequis manquants, pour un maximum de 60 crédits.
- Les titulaires d'un diplôme universitaire à qui il manque plus de 60 crédits de prérequis exigés n'ont pas accès au master 120 en sciences de gestion.
- Les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle (= master), qui respectent les conditions d'admission spécifiques reprises ci-dessus et qui ont suivi minimum 45 crédits de cours de master équivalents au programme de master en sciences de gestion ont la possibilité d'obtenir, en un an, le diplôme de master 120 en sciences de gestion.